



REPUBLIQUE FRANCAISE  
SAONE ET LOIRE  
**MAIRIE DE BOUZERON**  
**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU**  
**CONSEIL MUNICIPAL DU**  
**MARDI 25 MARS 2025 à 19 h**

Nombre de membres :

- Afférents au Conseil :	11
- En exercice :	10
- Présents :	07
- Pris part à la délibération :	09

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-cinq mars à dix-neuf-heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Yves MARTIN, maire de la commune.

Date de la Convocation : 20/03/2025  
Date d'affichage : 20/03/2025

**Présents :** M. Yves MARTIN, M. Alexandre VION, Mme Adeline HENRIQUES DAMIAO, M. Nicolas CAPDEVIELLE PÉRÉ, Mme Elisabeth DUVERNOIS, M. Mickaël MEURIOT, M. Jean-Yves RHODDE.

Secrétaire de séance :  
Mme Adeline HENRIQUES DAMIAO

**Excusés :** M. Antoine RENIAUME donnant pouvoir à Yves MARTIN ; Mme Marie-Thérèse SIBILLE donnant pouvoir à Adeline HENRIQUES DAMIAO ; Mme Patricia MACHADO DE SOUSA.

**Désignation d'un(e) secrétaire de séance**

Mme Adeline HENRIQUES présente sa candidature.

Vote à main levée

**Adopté à l'unanimité par les membres présents : 09 pour, 0 contre, 0 abstention**

**Approbation compte rendu de la séance précédente**

Le compte rendu de la séance du 23 janvier 2025 ne soulève aucune observation.

Le compte rendu est approuvé par le Conseil Municipal.

Vote à main levée

**Adopté à l'unanimité par les membres présents : 09 pour, 0 contre, 0 abstention**

**01 – Zone d'Accélération pour la production Energies Renouvelables : avis conforme pour finalisation du dossier**

M. le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que cette concertation ouverte par délibération le 05/12/2023 définissant les zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables (ZAE nR) peut être clore aujourd'hui par un avis conforme.

**Après** en avoir délibéré, le Conseil Municipal **donne** un avis conforme dans le respect des éléments fournis par les services de l'Etat.

Vote à main levée

**Adopté à l'unanimité par les membres présents : 09 pour, 0 contre, 0 abstention**

## **02 – Demandes de subvention concernant la gestion deux eaux superficielles et la lutte contre le ruissellement rue du Petit Puits**

Afin de bénéficier de subvention pour les travaux d'investissement prévus cette année, M. le Maire sollicite l'autorisation de constituer des dossiers de demande de subvention auprès des différentes administrations notamment les services de l'Etat, le Conseil Départemental concernant les projets suivants :

Aménagement pour le ralentissement et la déviation des écoulements d'eaux pluviales rue des Petits Puits ;

Découpe des plaques béton rue de la Mairie ;

Guidage des eaux pluviales route d'Agneux et rue Camille Sailly.

Vote à main levée

**Adopté à l'unanimité par les membres présents : 09 pour, 0 contre, 0 abstention**

## **03 – SYDESL : restauration éclairage public sur 20 luminaires**

M. le Maire propose au Conseil Municipal de restaurer 20 luminaires. Un devis est en cours de rédaction par le SYDESL.

Le Conseil Municipal en prend acte.

## **04 – Porte d'entrée bibliothèque : devis**

M. le Maire présente le devis établi par M. Patrick BLIN : coût 4 750 € HT

**Après** en avoir délibéré, le Conseil Municipal **demande** l'avis d'une autre entreprise et **reporte** sa décision lors d'une prochaine séance.

## **05 – Bibliothèque : fermeture**

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal que les responsables de ce service proposent la fermeture définitive pour absence de fréquentation.

**Après** en avoir délibéré, le Conseil Municipal **valide** cette fermeture et **autorise** M. le Maire à prévenir tous les partenaires concernés et de signer tous les documents s'y afférant.

Vote à main levée

**Adopté à l'unanimité par les membres présents : 09 pour, 0 contre, 0 abstention**

## **06 – Conseil Départemental : participation Fonds Solidarité Logement 2025**

M. le Maire rappelle la vocation du FSL qui s'inscrit dans le cadre du Plan départemental d'actions pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées et qui a pour objectif d'aider les personnes et les ménages à accéder à un logement décent et indépendant.

**Après** en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **approuve** cette participation,
- **fixe** le montant par habitant à 0.35 € soit **47.60 €** (population municipale est de 136 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2025),
- **dit** que cette somme sera inscrite à la section de fonctionnement au chapitre 65 au budget primitif 2025.

Vote à main levée

**Adopté à l'unanimité par les membres présents : 09 pour, 0 contre, 0 abstention**

## **07 – Délégations du Conseil Municipal au Maire**

Etat néant

### **Informations du Maire**

- a. Compte rendu du Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin Versant de la Dheune : M. Alexandre VION fait un compte rendu de cette réunion ;
- b. Changement de scrutin pour les prochaines élections municipales : M. le Maire informe le Conseil Municipal que l'Association des Maires Ruraux de France et l'Association des Maires de France soutiennent l'extension du scrutin de liste pour les élections municipales 2026 ;
- c. Compte rendu du Rallye Bourgogne Côte Chalonnaise les 4 et 5 juillet 2025 : Mme Adeline HENRIQUES donne des informations : Les concurrents reconnaîtront le parcours qui débute au niveau du N°2 route des grottes d'Agneux les 28/29/06 et 03/07. Il y aura 2 épreuves spéciales le vendredi 04, un arrêté sera établi pour la fermeture et la réouverture des routes traversées par leur passage. Un état des lieux des routes sera filmé par l'organisateur avant l'épreuve, les dégâts éventuels seront pris en charge par l'organisation. En cas de dégradations chez des riverains, il faut prévenir M. PROTHEAU. Des flyers seront distribués trois semaines avant la course dans les boîtes aux lettres des riverains.

### **Question diverse : état néant**

Séance levée à 20 h 00